CONSEIL D'ECOLE DU 17 NOVEMBRE 2015

Personnes présentes : Mme Achard, maire, Mmes Léonard et Beige, conseillères municipales Mmes Vignaud, Dubarry, Escalier, Morange, Da Silva et M. Auvray, représentants des parents

Mmes Pélissier, Sellas, Bouysset et Delanne, enseignantes

Mme Zarb, DDEN

Personnes excusées : M. Deloménie, Mme Demerliat, Mme Jean, M. Giraud (IEN)

ATTRIBUTIONS DU CONSEIL D'ECOLE

Le conseil d'école adopte le règlement intérieur de l'école, établit le projet d'organisation de la semaine scolaire, vote l'adoption du projet d'école, donne tous avis et toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école et notamment sur toutes les questions intéressant la vie de l'école (utilisation des moyens, intégration des enfants handicapés, activités périscolaires, restauration scolaire, hygiène scolaire).

Le conseil d'école donne tous avis sur l'organisation de séjours avec nuitées. Il est consulté par le Maire sur l'utilisation des locaux scolaires en dehors des heures d'ouverture de l'école.

LE REGLEMENT INTERIEUR

Le règlement intérieur auquel est annexée la Charte de la laïcité est présenté et approuvé par les membres du conseil d'école. Il sera de nouveau distribué aux familles qui signeront un document indiquant qu'ils en ont pris connaissance et s'engagent à le respecter.

EFFECTIFS ET REPARTITION DES ELEVES

2 TPS + 14 PS + 8 MS = 22 élèves (24 en janvier 2016 avec les TPS) (Mme Sellas)

11 GS + 12 CE1 = 23 élèves (Mme Bouysset)

17 CP + 11 CE2 = 28 élèves (Mme Pélissier)

12 CM1 + 13 CM2 = 25 élèves (Mme Delanne et Mme Jean)

98 élèves (100 élèves en janvier 2016)

TRAVAUX EFFECTUES

Des travaux d'isolation au niveau du toit des classes de CP CE2 et CM et de la cantine ont été réalisés. Des dalles de plafond ont été changées dans la classe CM. Des rideaux ont été posés dans la classe GS CE1. Des petits travaux demandés par la maîtresse de maternelle ont été effectués et notamment la réalisation par les cantonniers d'un grand pupitre pour la peinture, très apprécié. La cabane pour les vélos et trottinettes a été rénovée.

AUTRES POINTS

Mme Vignaud remercie la municipalité d'avoir fait distribuer les journaux sur les attentats. Les élèves de l'élémentaire ont participé à des discussions autour de ces événements.

Mme le Maire indique qu'une réunion de concertation permettra aux enseignants et aux personnels de centre de loisirs de faire le lien entre l'école et les centres de loisirs.

Des mesures d'ondes émises à l'école ont été effectuées en octobre : elles sont quasiment nulles.

La petite fête autour du Père Noël aura lieu le vendredi 18 décembre avec la participation active de l'amicale laïque. Les enfants seront répartis en deux groupes.

La secrétaire de séance : F PELISSIER

La présidente: H. DEL ANNE